



Municipalité de Saint-René-de-Matane

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

BORDEREAU D'ENVOI

Objet : Avis de convocation d'une séance extraordinaire

(Articles 152 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1)*, 323 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)* ; 133 et 134 du *Code de procédure civile (RLRQ, c. C-25.01)*)

DATE DE LA TRANSMISSION : Le 12 décembre 2023

HEURE DE LA TRANSMISSION : Voir l'en-tête du courriel

ADRESSE COURRIEL : st-renedematane@lamatanie.ca

TÉLÉPHONE : (418) 224-3306

TÉLÉCOPIEUR : (418) 224-3259

NOM DU DESTINATAIRE	FONCTION	ADRESSE COURRIEL*
Monsieur Rémi Fortin	Maire	fortin44remi@outlook.be
Monsieur Steve Roy	Conseiller no 1	steveroy3@hotmail.com
Monsieur Berthier Fortin	Conseiller no 2	berthier.fortin@icloud.com
Madame Johanne Fillion	Conseillère no 3	nichouette50@hotmail.com
Monsieur Serge Fillion	Conseiller no 4	serge_fillion@hotmail.com
Monsieur Marco Sirois	Conseiller no 5	line.marco@hotmail.com
Madame Lyne Gagnon	Conseillère no 6	lyne5@hotmail.com

* L'adresse courriel à laquelle ce document a été transmis est l'adresse courriel que chaque destinataire a indiqué être l'emplacement où il accepte de recevoir les documents qui lui sont destinés.

DÉSIGNATION DES DOCUMENTS TRANSMIS

NATURE DU DOCUMENT	NOM DU DOCUMENT	NOMBRE DE PAGES
Avis	Avis de convocation pour une séance extraordinaire le 20 décembre 2023	1
Règlement	Règlement numéro 2023-10 fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2024	6

Je, Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière, atteste que l'envoi des documents joints au bordereau sont strictement identiques à ceux détenus par l'organisation municipale.

ET J'AI SIGNÉ À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, LE 12^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

Joyce Bérubé
Directrice générale
et greffière-trésorière